

ARPSM Infos

Nous vous souhaitons la bienvenue à ce concours et espérons que cette journée « Spéciale Sparidés » sera fructueuse.

Malgré la difficulté à trouver nos chers poissons depuis le début de la saison, nous savons que votre talent vous permettra de remplir vos viviers.

N'oubliez pas notre prochain concours du 28 juillet prochain qui est un concours amical « Spécial Pêche aux Leurres ».

Une première pour l'ARPSM qui, habituellement, propose plutôt la pêche à soutenir, mais pourquoi pas tenter de nous diversifier et apprendre, pour nombre d'entre nous, de nouvelles techniques de pêche et de nouvelles espèces à capturer.

Le Président

A.R.P.S.M. LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT CONCOURS 2018

CONCOURS « Spécial Sparidés » du 08 Juillet 2018

Nom et Prénom :
Date de naissance : / / Catégorie.....
Club :
N° de licence :avec cachet médical !
Si skipper, nom du bateau :
Nom du Matelot :

Adresse email :

Téléphone : Signature

Engagement : 49 € pour les adultes et 22 € pour les jeunes

IMPORTANT :

Un Skipper pourra avoir à son bord, le matelot de son choix, (conjoint, enfant mineur, etc), mais il devra obligatoirement laisser une place au tirage au sort à bord de son bateau. Le nombre minimal de pêcheurs à bord étant de 3.

INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le 29 Juin 2018 date réception de courrier.**

accompagné du règlement libellé à l'ordre de : A.R.P.S.M. à :

A RPSM

Jean-Michel PELTIER

22 rue de la Filature

17000 LA ROCHELLE

Tel : 06 26 45 61 09 E-Mail jeapeltier17@orange.fr

Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.